



3149 - Il travaille dans une usine qui fabrique des vêtements féminins courts et serrés.

question

Question : Il travaille dans une usine qui fabrique des vêtements féminins courts et serrés.
Lui est-il permis d'y travailler ? Partage t-il le péché?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous avons soumis la question à son éminence Cheikh Muhammad Ibn Salih al-Outhaymine (Puisse Allah le préserver) . Voici sa réponse: **C'est interdit parce qu'il relève de la coopération dans le péché et la transgression** Allah le sait mieux.